

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



PROJET : **PROJET D'APPUI A LA PLANIFICATION ECONOMIQUE ET A LA GOUVERNANCE MINIERE (PAPEGM)**

PAYS : **GUINEE**

RAPPORT D'EVALUATION DE PROJET

Équipe d'évaluation	Directeur régional	: M. F. PERRAULT	ORWB
	Directeur sectoriel	: M. I. LOBE NDOUMBE	OSGE
	Chef de division	: M. J-L. BERNASCONI	OSGE.1
	Chef d'équipe	: M. A. TARSIM	OSGE.1

DEPARTEMENT OSGE

Juin 2013

TABLE DES MATIERES

I – ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION.....	1
1.1 Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque	2
1.3 Coordination de l'aide	5
II–DESCRIPTION DU PROJET	6
2.1 Objectifs et composantes du projet	6
2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées	8
2.3 Type de projet.....	8
2.4 Coût du projet et dispositifs de financement	9
2.5 Zone et bénéficiaires visés par le projet	10
2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre	10
2.7 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet.....	10
2.8 Principaux indicateurs de performance	11
III – FAISABILITE DU PROJET	12
3.1 Performance économique et financière	12
3.2 Impact environnemental, social et sur le genre	12
IV–EXECUTION	14
4.1 Dispositions en matière d'exécution	14
4.2 Suivi et évaluation.....	15
4.3 Gouvernance.....	16
4.4 Soutenabilité.....	16
4.5 Gestion des risques.....	17
4.6 Développement des connaissances.....	17
V – CADRE JURIDIQUE	17
5.1 Instrument légal.....	17
5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque	18
5.3 Conformité avec les politiques de la Banque	18
VI – RECOMMANDATION	18

ANNEXE 1 : INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS DU PAYS

ANNEXE 2: PORTEFEUILLE DE LA BANQUE EN GUINEE

ANNEXE 3: CARTE DE LA ZONE DU PROJET

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.3-1 : Assistance technique des partenaires dans le domaine de la gestion des finances publiques

Tableau 2.1-1 : Composantes et coûts estimatifs du projet en millions d'UC

Tableau 2.4-1 : Coût estimatif du projet par composante

Tableau 2.4-2 : Coût estimatif du projet par source de financement

Tableau 2.4-3 : Coût du projet par catégorie de dépenses

Tableau 2.4-4 : Calendrier des dépenses par composantes

Tableau 2.7-1 : Répartition du portefeuille de la Banque en Guinée

Tableau 4.2-1 : Etapes de suivi et boucle de rétroaction

Tableau 4.5-1 : Etapes de suivi et boucle de rétroaction

Equivalences monétaires

Avril 2013

Unité monétaire	GNF
1 UC	1,50 USD
1 UC	1,17 EURO
1 UC	10 590,10 GNF

Année fiscale

1^{er} janvier - 31 décembre

Sigles et abréviations

ACGP	Administration et contrôle des grands projets
ALSF/FASJ	African Legal Support Facility – Facilité africaine de soutien juridique
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
BSD	Bureau de stratégie et de développement
CTRCM	Comité technique de révision des conventions minières
CTSP	Cellule technique de suivi des programmes
DNIP	Direction nationale des investissements publics
DNPIP	Direction nationale de programmation des investissements publics
DSP	Document de stratégie pays
DSRP	Document de la stratégie de réduction de la pauvreté
EPIP	Evaluation des politiques et institutions du pays
FAD	Fonds africain de développement
FEF	Facilité en faveur des Etats fragiles
FMI	Fonds monétaire international
GAP	Plan d'action pour la gouvernance
GFP	Gestion des finances publiques
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MMG	Ministère des Mines et de la Géologie
MP	Ministère du Plan
PADIPOC	Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion de la dette et des investissements publics et des organes de contrôle
PAPEGM	Projet d'appui à la planification économique et à la gouvernance minière
PARCGEF	Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion économique et financière
PAREF	Programme d'appui aux réformes économiques et financières
PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme des investissements publics
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PREMA	Programme de Réforme de l'Etat et de Modernisation de l'Administration
SIP	Système des investissements publics
SD	Stratégie Décennale 2013-2022 de la Banque
SP-SRP	Secrétariat Permanent à la stratégie de réduction de la pauvreté
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
UC	Unité de compte
UCEP	Unité de coordination et d'exécution de projets
UE	Union européenne

Fiche de projet

Fiche du client

EMPRUNTEUR : République de Guinée

ORGANE D'EXECUTION : Unité de Coordination et d'Exécution de Projets (UCEP)
Ministère de l'Economie et des Finances

Plan de Financement

Source	Montant (en millions d'UC)	Instrument
Don FAD	11,38	Appui institutionnel
Gouvernement de Guinée	2,24	Contrepartie nationale
Total	13,62	

Informations sur le financement FAD

Monnaie du don	UC
Type de taux d'intérêt	Sans objet (S.O.)
Taux de base	S.O.
Marge de taux d'intérêt	S.O.
Marge de financement	S.O.
Commission d'engagement	S.O.
Autres commissions (de services)	S.O.
Période de grâce	S.O.

Echéancier indicatif

Activités	Date
Evaluation	Avril 2013
Négociations de l'accord de don	Juin 2013
Présentation au Conseil	Juillet 2013
Entrée en vigueur	Juillet 2013
Premier décaissement	Octobre 2013
Clôture des activités du projet	31 juillet 2017
Rapport d'achèvement	4 ^{ème} trimestre 2017

Résumé du projet

Aperçu général du projet	<p>Titre du Projet / Numéro:Projet d'Appui à la Planification Economique et à la Gouvernance Minière (PAPEGM) / P-GN-K00-008.</p> <p>Portée géographique: Territoire national</p> <p>Calendrier général : 48 mois</p> <p>Financement: 13,627 millions d'UC soit 11,387 millions d'UC (don FAD) et 2,24 (Contrepartie nationale)</p> <p>Instrument opérationnel: Projet d'appui institutionnel</p>
Evaluation des besoins et pertinence	<p>Les déficits de gouvernance et la faiblesse des capacités institutionnelles constituent les contraintes majeures à une croissance soutenue et inclusive de l'économie guinéenne. En effet, en dépit des immenses richesses du sol et du sous-sol et malgré l'adoption de stratégies successives de réduction de la pauvreté, les performances économiques restent mitigées et la prévalence de la pauvreté n'a cessé de s'accroître passant de 53% en 2007 à 55,2% en 2012. Par ailleurs, la faiblesse du pilotage des outils de la planification et l'absence d'une expertise adéquate dans la gestion des ressources minières, limitent la capacité du Gouvernement à mettre en œuvre la politique publique. Aussi est-il nécessaire de continuer à soutenir le pays dans l'amélioration de la mise en œuvre de ses politiques de développement et dans la promotion de la gouvernance dans la gestion du secteur minier afin d'en tirer davantage de ressources pour lutter plus efficacement contre la pauvreté.</p>
Résultats attendus	<p>Les principaux résultats attendus sont : (i) un meilleur fonctionnement du dispositif institutionnel du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, aux plans national, sectoriel et régional de sorte à mieux évaluer l'impact des projets et programmes d'investissements publics ; (ii) la mise en place d'une plateforme commune basée sur un système intégré d'information pour la programmation et le suivi des investissements publics ; (iii) un accroissement des revenus de l'Etat tirés du secteur minier ; et, (iv) une meilleure gouvernance dans la gestion de ce secteur.</p>
Bénéficiaires ciblés	<p>Les principaux bénéficiaires du Projet sont: (i) L'Etat guinéen, en raison d'une amélioration de ses ressources financières; (ii) les structures centrales, régionales et sectorielles en charge de l'exécution du Plan d'actions prioritaires de la stratégie de réduction de la pauvreté et des projets d'investissements publics ; (iii) les opérateurs économiques, qui pourront bénéficier des infrastructures mises en place par les autorités et enfin, (iv) les populations guinéennes, dans leur ensemble, qui pourront mieux profiter des ressources du sous-sol de leur pays.</p>
Avantages comparatifs et valeur ajoutée de la Banque	<p>Les avantages comparatifs de la Banque et sa valeur ajoutée dans cette intervention résultent de l'expérience qu'elle a acquise, au fil des ans, dans la conception et la mise en œuvre des projets de renforcement des capacités institutionnelles dans les Etats membres. Par ailleurs les synergies entre les différents projets financés par la Banque pour le renforcement des capacités, la réduction de la pauvreté et aussi au niveau sectoriel, permettent d'apporter un appui holistique pour réduire les contraintes bloquant le potentiel de croissance et du progrès socioéconomique du pays. Par ailleurs, le bureau de la Banque en Guinée, dont la création est envisagée, sera un atout pour renforcer le dialogue avec les autorités du pays et dans toute assistance qu'elle pourrait fournir pour assurer l'exécution du projet avec succès et dans les délais impartis.</p>
Développement institutionnel	<p>La mise en œuvre du PAPEGM, du fait de l'important volet d'assistance technique et de formation (85% du montant du projet) qu'il comporte, permettra de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des cadres guinéens qui travaillent sur la chaîne planification - programmation – budgétisation - suivi et évaluation dans l'ensemble de l'Administration économique. Il offrira aussi à cette administration des outils modernes de travail (équipements informatiques et logiciels).</p>

Cadre logique axé sur les résultats

Pays et titre du projet : Guinée – Projet d'Appui à la Planification Economique et à la Gouvernance Minière (PAPEGM)						
But du projet : Contribuer à renforcer les capacités en matière de mise en œuvre de la stratégie de la réduction de la pauvreté, de gestion des investissements publics et de gouvernance du secteur minier.						
CHAÎNE DES RÉSULTATS		INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/ MESURES D'ATTÉNUATION
		Indicateur (y compris les ISC)	Situation de référence	Cible		
IMPACT	La croissance inclusive est accélérée à travers l'amélioration de la gouvernance économique	Taux de croissance annuel moyen du PIB	3,9% en 2012	5,5% sur la période 2015-2018	Données du MEF et du MP Enquête pauvreté	
		Incidence de la pauvreté	55,2% en 2012	48% en 2018		
EFFETS	Effet I : Le suivi de la mise en œuvre de la SRP et la gestion des investissements publics sont renforcés	Proportion du secteur social dans le PIP (% PIP au profit des femmes)	8,24% (0,6%) en 2012	12% (5%) en 2016	Données du MEF et du MP	Risques : (i) Insuffisance des ressources pour financer le PIP (ii) Eviction des firmes minières après le processus de révision Atténuations : (i) Mobilisation des recettes renforcée (ii) Processus de révision transparent
		Taux annuel d'exécution des investissements publics	60% en 2012	80% en 2016		
	Effet II : La gouvernance du secteur minier est améliorée	Part des recettes en provenance du secteur minier	30% en 2012	Plus de 40% en 2016	Données du MEF et du MMG	
		Statut de la Guinée dans le processus ITIE	Pays candidat	Pays conforme en 2014		
PRODUITS	COMPOSANTE I : AMELIORATION DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT					Risque : Insuffisance des capacités pour la réalisation des activités du projet Mesures d'atténuation : Les activités de formations prévues par le projet et l'appui de l'UCEP permettront de pallier ce risque au niveau des structures bénéficiaires
	I.1.1. Un cadre de suivi de la mise en œuvre de la SRP est opérationnel	I.1.1.1. Opérationnalité du cadre de suivi de la mise en œuvre SRP	Faiblesse du cadre de suivi de la mise en œuvre de la SRP	Cadre global (central, sectoriel et régional) de suivi opérationnel (2016)	Rapports SP-SRP	
		I.1.1.2. Opérationnalité des cellules régionales de suivi de la SRP	1 seule cellule régionale opérationnelle	8 cellules régionales opérationnelles (2016)	Rapports SP-SRP	
	I.1.2. Les agents en charge du suivi de la mise en œuvre de la SRP sont formés et dotés d'outils de travail	I.1.2. Nombre d'agents formés (% femmes formées)	15 agents formés	500 à 600 agents formés et doté d'outils de travail (2016) dont au moins 25% de femmes	Rapports SP-SRP	

	I.2.1. Le système des investissements publics (SIP) est modernisé	I.2.1.1. Opérationnalité du SIP	Absence d'un SIP	SIP opérationnel avant fin 2015	Rapports DNIP et DNPIP
		I.2.1.2. Elaboration de manuel de suivi des investissements publics et fiches types de projets	Absence de manuel et de fiches types	Manuel de suivi et fiches types de projets élaborés (2015)	Rapports DNIP et DNPIP
	I.2.2. Le portefeuille de projets d'investissements publics avec études de faisabilité est disponible	I.2.2. Pourcentage de projets avec études de faisabilité dans le PIP à l'année n	Pourcentage d'études de faisabilité faible	100% de projets avec leurs études de faisabilité dans le PIP de l'année n en 2017	idem
COMPOSANTE II : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA TRANSPARENCE DU SECTEUR MINIER					
	II.1.1. La révision des conventions minières est finalisée	II.1.1. Pourcentage des conventions minières révisées	Pas de conventions révisées	100% des conventions minières révisées avant la fin 2016	Rapports du CTRCM
	II.2.1. Les audits annuels des flux financiers pour le processus ITIE sont réalisés	II.2.1. Audits financiers annuels réalisés	Rapports 2011 et suivants non réalisés	Les rapports d'audits annuels de 2011 et 2012 sont finalisés avant fin 2014	Rapports ITIE-Guinée
ACTIVITÉS CLÉS	COMPOSANTES				RESSOURCES
	Composante I : AMELIORATION DE LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET DE MOBILISATION DES FINANCEMENTS EXTERIEURS <ul style="list-style-type: none"> - Activités d'assistance technique : mise à disposition d'experts nationaux et internationaux et cabinets d'études - Activités de renforcement de capacités humaines : formation - Activités de renforcement de capacités matérielles : équipement informatique et bureautique Composante II : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER <ul style="list-style-type: none"> - Activités d'assistance technique. 				Ressources : Composante A: 5,0 millions d' UC Composante B: 7,164 millions d' UC Gestion du Projet : 0,815 million d'UC Imprévus et inflation : 0,648 Total : 13,627 millions d'UC (11,387 millions du FAD et 2,24 millions d'UC du Gouvernement).

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION CONCERNANT
LE PROJET D'APPUI A LA PLANIFICATION ECONOMIQUE ET A LA
GOUVERNANCE MINIERE (PAPEGM)
EN REPUBLIQUE DE GUINEE**

La présente proposition soumise à l'approbation du Conseil, porte sur l'octroi d'un don de 11,38 millions d'UC, sur les ressources du Fonds africain de développement à la République de Guinée, pour le financement du Projet d'Appui à la Planification Economique et à la Gouvernance Minière (PAPEGM). Il s'agit d'un projet d'appui institutionnel destiné à renforcer les capacités en matière de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, de gestion des investissements publics et d'amélioration de la gouvernance du secteur minier. Les objectifs spécifiques visés sont doubles : (i) améliorer la mise en œuvre des politiques et projets de développement et, (ii) améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur minier. Les résultats attendus de la mise en œuvre du projet sont : (i) un meilleur fonctionnement du dispositif institutionnel de mise en œuvre de stratégie de réduction de la pauvreté qui a été établi aux plans national, sectoriel et régional de sorte à mieux évaluer l'impact des projets et programmes mis en œuvre ; (ii) une modernisation des outils de programmation des investissements publics grâce à la mise en place d'une plateforme commune basée sur un système intégré d'informations avec des modules spécifiques pour chaque intervenant de la chaîne ; (iii) un accroissement des revenus de l'Etat tirés du secteur minier ; et (iv) la transparence dans la gestion de ce secteur.

I – ORIENTATION STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1. Liens du projet avec la stratégie et les objectifs pays

Stratégie de développement du Gouvernement à moyen terme.

1.1.1 **Les orientations économiques à moyen terme du Gouvernement ont été définies dans le Plan quinquennal 2011-2015.** Les orientations à plus long termes seront définies dans la Vision prospective « Guinée 2035 »¹, en cours de finalisation. Le Plan quinquennal, qui représente la première séquence de la mise en œuvre de la Vision, vise à assurer une croissance durable préservant l'environnement et bénéficiant à toutes les catégories sociales. Il intègre toutes les actions du Gouvernement et donne des orientations aux opérateurs du secteur privé pour compléter les interventions de l'Etat en vue d'accélérer le développement économique et social du pays. Des orientations générales de ce Plan, donnant la vision de développement à moyen terme du Gouvernement, découlent les quatre axes prioritaires de la 3^{ème} génération de Document de stratégie de réduction de la pauvreté 2013-2015 (DSRP III).²

1.1.2 **Le DSRP III, qui est l'instrument spécifique de lutte contre la pauvreté et d'achèvement des OMD, constitue le cadre de référence des interventions des partenaires techniques et financiers.** Cette stratégie a été élaborée avec la contribution de la Banque à travers le projet d'appui ciblé financé par la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF). Elle s'articule autour de quatre axes stratégiques à savoir : (i) Gouvernance et renforcement des capacités; (ii) Accélération, diversification et durabilité de la croissance ; (iii) Développement des infrastructures; et (iv) Renforcement de l'accès aux services sociaux de base. Par ailleurs, les autorités ont élaboré, avec l'appui de la FEF, un Programme de Réforme de l'Etat et de Modernisation de l'Administration (PREMA) qui vise à : (i) redéfinir les missions de l'Etat, (iii)

¹ La Vision prospective est financée par la Banque sur les ressources de la Facilité en faveur des Etats fragiles.

² Cf. Annexe technique A1.

rationaliser l'administration publique ; (iii) renforcer la coordination et l'efficacité du travail gouvernemental, et (iv) consolider le processus de décentralisation.

1.1.3 La stratégie d'intervention de la Banque en Guinée, pour la période 2012-2016, est basée, pour sa part, sur deux piliers: (i) la gouvernance économique et financière³ et (ii) les infrastructures d'appui au développement. Le Projet d'appui à la planification économique et à la gouvernance minière proposé est aligné à la fois sur le 1^{er} axe du DSRP et sur le 1^{er} pilier du Document de Stratégie Pays (DSP). Il est également aligné sur la Stratégie de la Banque 2013-2022, dont la quatrième priorité opérationnelle est la gouvernance et la responsabilisation dans les Etats membres.

1.1.4 Le diagnostic du système guinéen des investissements publics, fait en 2012 par la Banque et le PNUD, a révélé d'importants dysfonctionnements dans ce domaine⁴. Afin de pallier les faiblesses identifiées, le PAPEGM vise à améliorer la mise en œuvre de la politique de développement et de réduction de la pauvreté en renforçant la chaîne : Planification – programmation – budgétisation - exécution et suivi et évaluation des politiques et projets de développement. Enfin, le Projet soutient l'ambition du Gouvernement d'engager un vaste programme de réformes structurelles dans le secteur minier à l'effet de renforcer sa gouvernance et améliorer substantiellement sa contribution aux finances publiques et au développement économique et social du pays. Ce programme de réformes a été appuyé, dès son lancement, par le programme d'appui aux réformes économiques et financières (PAREF), financé par un appui budgétaire de la Banque en 2011, notamment à travers l'adoption d'un nouveau code minier.

1.2. Justification de l'intervention de la Banque

1.2.1 Contexte économique et social : Malgré les importantes potentialités de son sol (fertilité et abondante pluviométrie) et de son sous-sol (deux-tiers des réserves mondiales en bauxite, d'importants gisements de fer, de diamants et d'or etc.), la Guinée reste l'un des pays les plus pauvres du monde avec un classement au titre de l'Indice de Développement Humain à la 178^{ème} place sur 186 pays en 2012 (Annexe Technique A3). Conscientes de ce paradoxe, les autorités guinéennes se sont engagées, depuis 2000, dans le processus d'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté dont, la 3^{ème} génération portant sur la période 2013-2015, a bénéficié du soutien de la Banque. La mise en œuvre de ces stratégies a contribué à améliorer le taux de croissance économique (de 1,9% en 2010 à 3,9% en 2012), à modérer l'inflation (12,_% en 2012 contre 20,48% en 2010 en glissement annuel) et à réduire l'endettement grâce au bénéfice de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (IPPTE). Toutefois, l'incidence de la pauvreté s'est accrue passant de 53% en 2007 à 55,2% en 2012. Le chômage des jeunes reste préoccupant et le désœuvrement frappe aujourd'hui près de 70% des moins de 25 ans. Face à cette situation, il est donc nécessaire de continuer à appuyer le pays dans la mise en œuvre effective de sa stratégie de réduction de la pauvreté et de ses politiques de développement ainsi que la dissémination de celles-ci auprès des bailleurs et des investisseurs afin de mobiliser les ressources financières nécessaires à l'exécution du Plan d'actions prioritaires du DSRP III. Le déroulement pacifique et dans la transparence des dernières élections présidentielles ainsi que la mise en place d'un nouveau Gouvernement constitue une raison supplémentaire, pour la Banque, de poursuivre son soutien à la Guinée.

³ Le pilier 1 du DSP 2012 – 2016 vise à atteindre sept objectifs (CF. DSP Guinée). Le PAPEGM contribue à l'atteinte des objectifs : (iv), (v), (vi) et (vii).

⁴ Cf. Annexe technique A2.

1.2.2 Planification du Développement et programmation des investissements publics : A l'instar de la plupart des pays africains, la Guinée, a, dès son indépendance, en 1958, opté pour la planification économique comme instrument d'orientation et de choix du modèle de développement économique et social du pays. Cet instrument, abandonné dans les années 80 au profit de la programmation triennale glissante (PIP) puis à au profit de l'élaboration des DSRP, est repris de nouveau en 2011. Ainsi, fut édité un plan quinquennal de développement socio-économique 2011-2015, dont les orientations stratégiques soulignent la nécessité d'assurer une croissance durable qui préserve l'environnement et qui bénéficie à toutes les catégories sociales. Des orientations de ce Plan, qui donne la vision de développement à moyen terme du Gouvernement, découlent les 4 axes prioritaires de la 3^{ème} génération de DSRP 2013-2015 (Cf. § 1.1.1 ci-dessus). Dans ce contexte, la Banque se propose d'appuyer la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie à laquelle est adossé un Plan d'actions prioritaires (PAP) décliné en Programme d'investissements publics triennal glissant.

1.2.3 Le diagnostic du système guinéen des investissements publics, fait en 2012 par la Banque et le PNUD a révélé plusieurs faiblesses. *Sur le plan institutionnel :* (i) l'inexistence d'un dispositif global de mise en œuvre, de suivi-évaluation du plan quinquennal 2011-2015 ; (ii) la multitude d'intervenants dans le domaine de la programmation et du suivi des projets et programmes en dehors des unités d'exécution de ces projets et programmes ; (iii) l'attribution de la mission de programmation à deux ministères différents, ce qui entraîne des chevauchements et des conflits de compétence et ; (iv) la non-opérationnalité de nombreux Bureaux de stratégie et de développement (BSD) censés faire remonter les informations des Ministères sectoriels aux organes centraux de programmation qui opèrent aussi bien au Ministère de l'économie et des finances. *Sur le plan de la procédure :* (i) l'allocation des enveloppes indicatives aux ministères sectoriels est réalisée sur une base peu transparente qui ne traduit pas toujours les priorités de développement retenues par le Gouvernement ; (ii) l'absence d'une batterie de critères de sélection des projets et programmes du Programme des investissements publics (PIP) ; (iii) l'inexistence de modèles standardisés de documents de projets aux différents stades du cycle.

1.2.4 Il résulte de ce qui précède que l'organisation actuelle du système de programmation des investissements publics demeure défailante, source de gaspillage des ressources du fait de la duplication des mêmes activités et est générateur de situation conflictuelle entre les ministères censés être complémentaires (Finances et Plan). Il y a aussi la faiblesse des capacités à produire et instruire les documents de projets qui soient viables. C'est pour remédier à cette situation que, sur instructions du Chef de l'Etat, le Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances et le Ministre du Plan ont cosigné, en mars 2013, une « Note sur la clarification des rôles » de chacun de leurs départements en matière de gestion des investissements publics⁵. Ceci représente un pas important dans l'harmonisation des activités des deux Ministères en prélude à la mise en place prochaine d'une plateforme commune basée sur un système intégré d'informations avec des modules spécifiques pour chaque intervenant de la chaîne que le PAPEGM a retenu dans ses activités.

1.2.5 Gouvernance dans le secteur minier : Parmi les ressources minières dont recèle le sous-sol guinéen, la bauxite vient en tête avec des réserves évaluées à 40 milliards de tonnes, soit près du deux-tiers des réserves mondiales recensées. D'autres minerais comme l'or (5 à 10 000 tonnes), le diamant (20 millions de carats), le nickel (75 millions de tonnes) et le fer (5 milliards de tonnes), pour ne citer que les principaux, font l'objet d'exploitation, sous conventions passées avec l'Etat guinéen, par des sociétés étrangères privées ou mixtes avec une participation de l'Etat

⁵ Une étude financée par l'Union européenne est en cours pour recenser les rôles des différents intervenants dans l'appareil de planification.

oscillant entre 15% et 49%. En moyenne, les recettes annuelles tirées de l'exploitation de ces ressources ont représenté 21,9% des recettes globales de l'Etat sur les 10 dernières années contre le taux de 40% enregistré durant les années 80 et au début de la décennie 90. Cette baisse des ressources au profit de l'Etat est due à l'allègement de la taxation du secteur minier suite à l'adoption du Code minier de 1995 qui visait à attirer les investisseurs privés étrangers, mais aussi et surtout à la mauvaise gouvernance qui a prévalu dans la gestion du secteur. En effet, le niveau d'imposition et de réglementation est déterminé au cas par cas, le Code n'étant utilisé que comme une référence. Toutes les conventions qui ont été négociées dans la décennie 2000 ont été réalisées sur une base ad hoc. La conséquence de ces pratiques est que les conditions d'imposition n'ont jamais été les mêmes pour toutes les sociétés minières. Des changements dans les contrats sont parfois négociés dans des conditions peu transparentes.

1.2.6 C'est pour mieux sauvegarder ses intérêts dans l'exploitation des ressources minières qui restent la propriété exclusive de l'Etat guinéen que le Gouvernement a, depuis 2011, entrepris d'importantes réformes pour améliorer la gouvernance du secteur minier.

Ainsi : (i) un nouveau Code minier a été adopté par le Conseil National de Transition le 9 septembre 2011 pour remplacer le Code de 1995 ; (ii) une Commission nationale des mines a été mise en place en 2012 pour apprécier et négocier les nouveaux projets ; (iii) un Comité technique de revue des titres et conventions minières a été créé en avril 2012 pour réviser les conventions existantes afin d'assurer leur conformité avec les dispositions du cadre légal en vigueur ; (iv) une Société guinéenne du patrimoine minier (SOGUIPAMI) a été créée ; (v) un nouveau cadastre minier assaini en 2012 des attributions illégales des permis minières passés ; et (vi) un Comité de sécurité des zones minières ainsi qu'un Comité de concertation et de gestion communautaire ont été mis en place.

1.2.7 Pour l'accompagner dans les réformes qu'il a engagées dans le secteur minier, le Gouvernement guinéen a donné mandat conjoint à la Banque et à la Facilité Africaine de Soutien Juridique (FASJ), pour l'assister dans l'amélioration de la gouvernance du secteur,

en particulier pour la révision des conventions minières existantes. Selon les termes de ce mandat, l'assistance attendue portera sur : (i) le renforcement des capacités de l'administration minière; (ii) l'assistance à la revue des conventions minières par la mise à disposition des autorités guinéennes de cabinets d'avocats conseil et des experts juridiques résidents. Les 18 conventions minières dont l'État est signataire seront revues selon le chronogramme prévisionnel indicatif qui aura été établi et en deux phases à savoir la phase juridique d'examen des titres et conventions et la phase des négociations proprement dites. Le PAPEGM est la réponse à cette requête du Gouvernement pour l'aider à asseoir la bonne gouvernance dans ce secteur stratégique des mines dont les retombées financières devraient aider à accroître les moyens de l'Etat pour réduire la pauvreté et créer des emplois pour les jeunes. (Cf. annexe technique A7).

Encadré 1 - Appui à la transformation de l'économie guinéenne : Allocation efficace des revenus du secteur minier dans les investissements publics au service du développement

L'approche de la Banque en Guinée est conçue d'une façon holistique afin de lever les contraintes sur le potentiel de croissance du pays et ce, en utilisant efficacement ses ressources au profit de la transformation économique et le développement social. En effet, un ensemble de projets d'appui institutionnel et de programme d'appui aux réformes, financés par la Banque, permettent de couvrir les étapes clés de la chaîne économique, allant de la mobilisation des revenus miniers, la programmation des investissements, la budgétisation des ressources selon les priorités, l'exécution budgétaire et suivi de projets jusqu'au contrôle et la redevabilité quant à l'utilisation des ressources publiques. A cet effet, le projet d'appui institutionnel (PARCGEF) a apporté son soutien à l'élaboration des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels pour le secteur extractif, afin de maximiser les ressources financière en provenance de ce secteur et d'assurer la transparence des recettes (ITIE). Le PARCGEF a appuyé également le renforcement des capacités de l'administration fiscale pour aider le gouvernement à améliorer le contrôle et les procédures de mobilisation des recettes. En aval, le projet a soutenu l'amélioration des capacités dans l'exécution du budget, notamment le contrôle financier et l'audit interne. Pour consolider l'appui de la Banque à cette chaîne, le PAPEGM soutiendra l'amélioration de l'efficacité de l'allocation des ressources, en particulier pour la programmation des investissements publics. Ainsi, la mise en œuvre de projets d'investissements publics dans les infrastructures et les autres domaines prioritaires, représente une forme d'épargne intergénérationnelle, en s'assurant que les ressources, générées par le secteur minier aujourd'hui, produiront des rendements à l'avenir.

1.3. Coordination de l'aide

1.3.1 Les interventions des bailleurs s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires de réformes économiques et de renforcement des capacités. Un groupe thématique dédié à ce volet, se réunit régulièrement afin d'assurer la coordination des intervenants dans ce domaine. La Banque prend régulièrement part à ces discussions. Une répartition des domaines d'intervention des partenaires est définie conjointement (Annexe Technique A4). Dans le secteur minier, la Banque mondiale contribue, de façon complémentaire, au renforcement des capacités de tous les acteurs au niveau central, mais également au niveau des bassins miniers (Projet minier, 20 millions de \$EU). Le FMI, qui encourage également l'exercice de révision des conventions minières, a mis en place une assistance technique pour modéliser leurs effets financiers et estimer les recettes supplémentaires potentielles que le pays pourra obtenir grâce à cette révision.

1.3.2 Les faiblesses techniques de ses ressources humaines limitent les capacités du pays à assumer le leadership de la coordination des interventions de ses partenaires techniques et financiers. Toutefois, les activités du présent Projet, arrêtées de commun accord avec les autorités, ont fait l'objet de concertation avec les bailleurs de fonds de manière à créer une synergie et une complémentarité des interventions.

Tableau 1.3-1 : Domaines d'intervention des bailleurs dans la gouvernance économique

AXES ET THEMES DANS LA MATRICE DES ACTIONS	PTF RESPONSABLE
DSRP III	PNUD/BAD
MACRO-ECONOMIE	FMI
MISE EN OUEVRE DSRP III ET INVESTSISSEMENTS PUBLICS	BAD/PNUD
GESTION DES APPUIS BUDGETAIRES	BAD / BM
GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	
Axe 1 - Renforcement du pilotage, de la coordination et du suivi des réformes économiques et financières	UE
Axe 2 - Rénovation du cadre législatif et réglementaire de la gestion des Finances Publiques	FMI
Axe 3 - Amélioration du processus de programmation et préparation budgétaire	BAD
Axe 4 - Amélioration de la gestion et de la mobilisation des ressources intérieures	BAD/FRANCE
Axe 5 - Renforcement de la gestion des dépenses publiques	BM/UE/FMI
Axe-6 - Renforcement de la gestion de la Trésorerie	FMI
Axe 7 - Amélioration de la transparence et de la gouvernance financière	FMI
Axe 8 - Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et humaines	BAD/BM/UE

1.3.3 Le « groupe thématique secteur minier / extractif – Guinée » est très actif dans le dialogue avec les autorités sur les réformes dans ce secteur. Ce groupe auquel la Banque participe régulièrement, à travers des missions ou par vidéoconférence est présidé par la Banque mondiale depuis 2013. L'intervention des bailleurs dans ce domaine est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1.3-2 : Domaines d'intervention des bailleurs dans le secteur extractif

Domaines d'intervention	PTF RESPONSABLE
Cadre légal (code minier, code pétrolier, textes d'application)	AFD/BAD
Renforcement des capacités des intervenants (formation, équipement)	BM / BAD
Mise en place des structures en charge du secteur (Société guinéenne du patrimoine minier)	BM
Fiscalité minière et modélisation financière	FMI
Révision des conventions minières	BAD/ FASJ
Processus ITIE	BAD / BM

II-DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Objectifs et composantes du projet

2.1.1 L'objectif global du projet est de contribuer à renforcer les capacités en matière de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, de gestion des investissements publics et de gouvernance du secteur minier. Les objectifs spécifiques sont doubles : (i) améliorer la mise en œuvre des politiques et projets de développement ; et (ii) améliorer la gouvernance et la transparence dans le secteur minier.⁶

2.1.2 Le PAPEGM se décline en deux composantes principales, à savoir : (I) amélioration de la mise en œuvre des politiques de développement ; et (II) amélioration de la gouvernance et de la transparence du secteur minier. La première visera à appuyer la mise en œuvre du DSRP III et à moderniser le système de programmation et de gestion des investissements publics (Cf. §1.2.2.). La seconde composante vise, quant à elle, à appuyer la révision des conventions minières et à améliorer la transparence dans la gestion du secteur minier afin qu'il génère davantage de ressources financières pour le pays (Cf. §1.2.5.)⁷. Une troisième composante de gestion de projet est également prévue.

2.1.3 Les deux composantes du projet sont liées : les ressources générées par le secteur minier (2^{ème} composante) seront investies d'une façon efficiente au profit du développement et ce, à travers une meilleure planification du développement basée, notamment, sur un système moderne de programmation et de gestion des investissements publics (1^{ère} composante). Le tableau 2.1-1 ci-après, donne les détails sur les composantes, sous-composantes et les coûts du projet. L'annexe technique B2 du présent rapport fournit les coûts détaillés des activités des composantes ainsi qu'une liste exhaustive des biens et services qui seront acquis dans le cadre du Projet. De plus, l'annexe technique C1 fournit une justification et une description détaillées des activités du projet.

⁶ L'analyse des principales contraintes et défis à relever dans le domaine de la mise en œuvre des politiques de développement et dans le secteur minier est proposée à l'annexe technique C1.

⁷ Une note décrivant la gouvernance dans le secteur minier guinéen est proposée à l'annexe technique A2.1.

Tableau 2.1-1 : Composantes et coûts estimatifs du projet en millions d'UC

Nom de la Composante	Coût estimatif de base	Description des sous-composantes
<p>1ère. composante : Amélioration de la mise en œuvre des politiques de développement</p>	<p align="center">4,999</p>	<p>1.1 Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté Assistance Technique : - Assistance technique pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté au niveau du secrétariat permanent (3 consultants nationaux) - Assistance technique internationale pour la coordination du système institutionnel du suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SRP - Assistance technique au niveau des cellules régionales de suivi de la SRP (8 consultants nationaux) Formation : Renforcement des capacités des intervenants dans le suivi de la mise en œuvre de la SRP : formation sur les outils de suivi (PAP, Matrice des indicateurs) et sur la gestion des projets au niveau central et au niveau régional Equipements: équipements informatiques / mobilier bureautique pour le SP/SRP et les cellules régionales Fonctionnement : Reprographie des outils de suivi de la mise en œuvre du SRP et appui à l'organisation de missions / réunions de suivi</p> <hr/> <p>1.2 Modernisation du système de programmation et de gestion des investissements Publics Assistance Technique : - Assistance technique pour le renforcement d'outils pour le système d'investissements publics : Mise en place d'un système d'information, élaboration de manuels de procédures, étude de faisabilité sur la mise en place d'un centre de documentation (PNUD) - Assistance technique au niveau des structures transversales pour l'élaboration et le suivi du PIP : DNPIP / DNIP / ACGP (consultants individuels internationaux) - Assistance technique au niveau des départements ministériels (BSD) pour l'élaboration de fiches projet en vue du renforcement du portefeuille de projets (Cabinet de consultants avec contrôle de qualité par le PNUD) - Assistance technique pour l'organisation de la conférence des bailleurs pour disséminer le DSRP (cabinet organisation événementielle et communication) - Réalisation d'études sectorielles stratégiques Formation : Renforcement des capacités des intervenants en matière de système d'investissements publics : structures transversales (DNIP, DNPIP et ACGP) et sectorielles (BSD secteurs prioritaires) Equipement : équipements informatiques / mobilier bureautique pour les structures transversales et sectorielles Fonctionnement : appui à l'organisation de missions / réunions de suivi au niveau des structures transversales ainsi que pour l'organisation de la Conférence des bailleurs</p>
<p>2^{ème} composante : Amélioration de la gouvernance et de la transparence du secteur minier</p>	<p align="center">7,164</p>	<p>2.1 Appui au processus de révision des conventions minières Assistance technique : - Assistance technique juridique pour la révision des conventions minières Mise à disposition de deux experts juristes pour appuyer l'accompagnement de la réforme du secteur minier (au niveau du MMG et de la Présidence)</p> <hr/> <p>2.2 Appui à l'amélioration de la transparence dans la gestion du secteur minier Assistance Technique : - Assistance technique au niveau du secrétariat de l'ITIE-Guinée - Élaboration des rapports de réconciliation des flux financiers</p>
<p>Gestion du projet</p>	<p align="center">0,81</p>	<p>Gestion du projet</p>

2.2 Solutions techniques retenues et solutions de substitution étudiées

Lors de la préparation du Projet, plusieurs options, notamment d'ancrage institutionnel ont été envisagées. L'ampleur des besoins de renforcement des capacités était telle qu'il a fallu opérer des arbitrages compte tenu des contraintes budgétaires qu'imposait l'enveloppe de financement (don FAD et contribution du Gouvernement) disponible. Par ailleurs, la question s'est posée d'opter ou non pour la formule de maître d'ouvrage délégué pour la gestion de certaines parties du Projet, ceci afin de prendre en compte de la situation de fragilité du pays et la faiblesse des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des activités du projet.

Tableau 2.2 - 1 : Solutions de substitution et causes de rejet

Eléments examinés	Breve description	Causes de rejet
Ancrage institutionnel	Compte tenu de la nature de la 1 ^{ère} composante du Projet qui porte sur les questions de politique de développement et de programmation des investissements publics, il paraissait logique d'ancrer le Projet au Ministère du Plan.	Cette option n'a pas été retenue pour deux raisons : (i) Le DSRP, contrairement à ce qui se fait dans d'autres pays, est logé au Ministère de l'Economie et des Finances et son Secrétariat relève de la responsabilité de ce Ministère ; (ii) l'Unité d'Exécution et de Coordination de Projets (UCEP) qui assure, déjà, l'exécution d'un projet précédent de la Banque (PARCGEF) et assure aussi, en même temps, l'exécution du projet de la Banque mondiale sur le renforcement des capacités est logé au Ministère de l'économie et des finances. Pour réduire les coûts de transaction il valait mieux recourir à la même Structure pour exécuter le PAPEGM.
La gestion de tous les aspects du projet relève de la cellule d'exécution retenue (UCEP)	Selon les dispositions institutionnelles d'exécution, le Projet devrait avoir aussi à gérer la mise en œuvre de l'important volet informatique qui est l'une de ses activités prévues.	Cette solution n'a pas été retenue du fait de la complexité de ce volet informatique et du système moderne de programmation qu'il est envisagé de mettre en place au bénéfice des différents intervenants que sont la DNPIP, la DNIP, l'ACGP, les BSD dans les Ministères sectoriels et les Directions régionales du Plan. C'est la formule de maîtrise d'ouvrage délégué qui a été retenue au profit du PNUD pour ce volet du Projet. Le choix de cette formule se justifie, en outre, par la rapidité d'exécution la flexibilité, et l'expérience du partenaire dans le domaine. Ainsi, le projet reposera, en partie, sur des modes d'acquisition privilégiant, dans une certaine mesure, des partenaires institutionnels spécialisés (PNUD), par négociation directe, tels qu'autorisés par les règles de procédures de la Banque. Ceci a aussi l'avantage d'améliorer l'exécution des activités dans le contexte du pays caractérisé par la fragilité.
La multiplicité des organes intervenant dans la programmation et la gestion des projets d'investissements et l'ampleur des besoins exprimés	Le traitement des besoins exprimés devait, en principe, se baser sur les termes de référence de chaque intervenant dans la chaîne planification-programmation-budgétisation-suivi et évaluation.	Compte tenu des chevauchements d'attributions relevés dans les termes de référence des différents intervenants que sont la DNPIP, DNIP, l'ACGP, et les BSD, il a été retenu de ne financer que les activités de ces organes qui sont compatibles entre elles. Ainsi, les activités d'études et de préparation des projets seront financées au niveau des BSD plutôt qu'à l'ACGP qui devrait se focaliser sur le suivi physique et financier des grands projets d'investissement.

2.3 Type de projet

Le présent projet est un appui institutionnel financé par un don FAD et qui vise à améliorer la mise en œuvre des politiques et projets de développement et à promouvoir la gouvernance dans le secteur minier.

2.4 Coût du projet et dispositifs de financement

2.4.1 Le coût total du projet, hors taxes, est estimé à 13,628 millions d'UC, dont 11,061 millions d'UC en devises et 2,567 millions d'UC en monnaie locale. Ces coûts comprennent une provision de 2% pour imprévus physiques et une provision pour hausse des prix de 3% tant pour les dépenses en devises que pour celles en monnaie locale. Comme indiqué au tableau 2.4-2, les coûts de base du projet, hors imprévus et provision pour hausse de prix, sont financés à hauteur de 80% sur les ressources du FAD et 16% sur les ressources de la contrepartie nationale. Le tableau détaillé des coûts figure à l'annexe technique B2 du présent rapport. Ci-après un tableau synthétique du coût global du projet par composante.

Tableau 2.4-1 : Coût estimatif du projet par composante

Composantes	Coût en milliers de Dollars			Coût en milliers d'UC			En %
	Devises	ML	Total	Devises	ML	Total	
COMPOSANTE I: RENFORCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU PAYS	5971,42	1523,33	7494,75	3983,07	1016,09	4999,16	37%
COMPOSANTE II : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	9630,90	1110,10	10741,00	6424,03	740,46	7164,49	52%
COMPOSANTE 3 : GESTION ET COORDINATION DU PROJET (UEP)	190,30	1032,41	1222,71	126,93	688,64	815,57	6%
Total coût de base	15 792,62	3 665,84	19 458,46	10 534,03	2 445,20	12 979,23	95%
Imprévus physiques 2%	315,85	73,32	389,17	210,68	48,90	259,58	2%
Provision pour hausse des prix 3%	473,78	109,98	583,75	316,02	73,36	389,38	3%
Coût total du projet	16 582,25	3 849,13	20 431,38	11 060,73	2 567,46	13 628,19	100%

Note : Le taux de change utilisé est indiqué en introduction du rapport (page (iii))

Tableau 2.4-2 : Coût estimatif du projet par source de financement en milliers d'UC

Source de financement	Coût en Devise	Coût en ML	Coût total d'UC	En %
FAD	10 534,03	310,74	10 844,77	80%
Gouvernement	0,00	2 134,45	2 134,45	15%
Coût de base du Projet	10 534,03	2 445,19	12 979,22	95%
Imprévus et inflation	526,70	122,26	648,96	5%
Total	11 060,73	2 567,45	13 628,18	100%

2.4.2 Les Tableaux 2.4-3 et 2.4-4 présentent les coûts de projet estimés par catégorie de dépenses ainsi que le calendrier d'exécution. Les coûts détaillés sont présentés en annexe technique B1.

Tableau 2.4-3 : Coût du projet par catégorie de dépenses en milliers d'UC

Catégorie de dépenses	Coût en devise	Coût en monnaie locale	Coût total	% en devise
A. Biens	584,44	230,36	814,80	6%
B. Services	9 949,59	1 105,51	11 055,10	85%
C. Fonctionnement	0,00	1 109,32	1 109,32	9%
Total du coût de base	10 534,03	2 445,20	12 979,23	95%
Provision pour Imprévus	526,70	122,26	648,96	5%
Coût total du Projet	11 060,73	2 567,46	13 628,19	100%

Tableau 2.4-4 : Calendrier des dépenses par composantes en milliers d'UC

Composantes	2013 -2014	2015	2016	2017	total
COMPOSANTE I: RENFORCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DU PAYS	799,06	1 680,04	1 470,04	1 050,03	4 999,16
COMPOSANTE II : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER	7 003,74	64,30	56,26	40,19	7 164,49
GESTION ET COORDINATION DU PROJET (UEP)	15,75	266,61	266,61	266,61	815,57
Coût de base du Projet	7 818,54	2 010,95	1 792,91	1 356,82	12 979,23
Imprévus et inflation	390,93	100,55	89,65	67,84	648,96
Total	8 209,47	2 111,50	1 882,56	1 424,66	13 628,19
En % du coût total du projet	60%	15%	14%	10%	100%

2.5 Zone et bénéficiaires visés par le projet

La zone du projet est le territoire national de la Guinée. Le principal bénéficiaire du Projet est l'Etat guinéen parce qu'il verra ses ressources financières améliorées grâce à un meilleur rendement des redevances minières et à une plus grande transparence dans la gestion du secteur. Les capacités techniques et opérationnelles des structures centrales, régionales et sectorielles en charge de l'exécution du Plan d'actions prioritaires de la SRP et des programmes d'investissements publics seront renforcées grâce à la mise en œuvre d'un vaste programme de formation comprenant cinq modules dont, le cycle de projet, les techniques de programmation et le suivi-évaluation des projets de développement. Les opérateurs économiques, aussi, pourront bénéficier des infrastructures mises en place par les autorités à travers les projets d'investissements publics. Enfin, les populations guinéennes, dans leur ensemble, pourront mieux profiter des ressources du sous-sol de leur pays.

2.6 Approche participative pour l'identification, la conception et la mise en œuvre

Aussi bien au stade de la préparation qu'à celui de l'évaluation, l'Equipe de la Banque a adopté une approche participative en associant étroitement les services techniques de l'Administration guinéenne à ses travaux. Elle a notamment consulté les organisations professionnelles du secteur minier dont l'implication volontaire et active dans le processus de révision des anciennes conventions passées avec l'Etat est nécessaire pour le succès des réformes engagées par le Gouvernement dans le secteur. Elle a aussi recueilli l'avis des différents partenaires techniques et financiers qui interviennent dans les domaines connexes à ceux couverts par le PAPEGM (Banque mondiale, Union européenne, FMI etc.) afin de parvenir à une synergie des interventions des partenaires techniques et financiers dans le pays.

2.7 Prise en considération de l'expérience du Groupe de la Banque et des leçons tirées dans la conception du projet

2.7.1 Le portefeuille actif de la Banque en Guinée, au 31 mai 2013, est composé de 10 opérations en cours, avec un montant total d'engagement net de 71,064 millions d'UC et une performance globale satisfaisante de 2,61 sur 3. La situation détaillée du portefeuille figure en annexe 2. Dans le domaine de la Gouvernance et des réformes économiques et financières, en particulier, les récentes interventions de la Banque en Guinée se déclinent en deux projets d'appui institutionnel et un programme d'appui aux réformes⁸.

⁸ PADIPOC : Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion de la dette et des investissements publics et des organes de contrôle (achevé en 2012) ; PAREF : Programme d'appui aux réformes économiques et financières (achevé en 2012) ; PARCGEF : Projet d'appui au renforcement des capacités de gestion économique et financière (approuvé en 2011) ; Projet d'appui ciblé cofinancé avec le PNUD (approuvé en 2011).

2.7.2 Parmi les principaux acquis des opérations passées, il convient de citer pour l'appui institutionnel PADIPOC (clôturé en 2012, rapport d'achèvement - ADF/BD/IF/2012/126), la mise en place des bases pour la programmation des investissements publics et la création d'une synergie entre les organes de contrôle en Guinée (Annexe Technique A5). Le second appui institutionnel en cours d'exécution, le PARCGEF, vise l'amélioration de la gestion budgétaire et le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales. Le programme d'appui aux réformes économiques financières (PAREF) clôturé en 2012, a quant à lui, permis de renforcer les systèmes de contrôle interne et des marchés publics. Il a, également, servi à appuyer la mise en œuvre d'importantes réformes liées à la gouvernance du secteur minier, telles que l'adoption du nouveau Code minier. Il est à noter également que l'appui ciblé financé par la FEF en 2011, a contribué à la réalisation du PREMA, dont la mise en œuvre permettra de moderniser l'administration publique dans son ensemble. Il a également contribué à la réalisation de l'enquête de pauvreté, qui a représenté un des déclencheurs du point d'achèvement et permis de réaliser le DSRP III. Aussi le projet a contribué à la finalisation du programme des investissements publics 2012-2014. Le PAPEGM consolidera et appuiera les acquis du projet d'appui ciblé en particulier en matière de mise en œuvre de la SRP et de programmation des investissements publics.

2.7.3 La conception du PAPEGM a pris en compte les leçons tirées de l'exécution de ces projets. Le rapport d'achèvement du PADIPOC a permis de souligner la nécessité de renforcer la sélectivité des nouvelles interventions. Ainsi, l'intervention de la Banque à travers le PAPEGM est concentrée sur les deux domaines : le suivi de la mise en œuvre de la politique de développement et la gouvernance du secteur minier. Ceci permet également de renforcer la complémentarité avec le PARCGEF, en cours d'exécution. Par ailleurs, pour éviter les difficultés liées au non-respect des procédures d'acquisitions de biens et services de la Banque, constatées lors de l'exécution du PADIPOC, l'organe d'exécution du PAPEGM sera l'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP). Le personnel de l'UCEP a été formé aux règles et procédures de la Banque et a acquis une expérience pratique avec l'exécution du PARCGEF. Par ailleurs, le bureau de la Banque en Guinée, dont la création est envisagée, permettra un meilleur suivi de l'exécution de ses projets dans le pays. Les formations réalisées au bénéfice du personnel seront assurées en recourant aux expertises disponibles au Bureau de la Banque à Dakar.

2.8 Principaux indicateurs de performance

2.8.1. Les principaux indicateurs de performance identifiés pour mesurer les résultats attendus à l'achèvement du présent projet figurent dans le cadre logique axé sur les résultats. Ce sont essentiellement :

Encadré 2 : Principaux indicateurs de performance

Indicateurs de produits

- Le cadre global de suivi opérationnel du SRP est disponible d'ici 2016
- 500 à 600 agents des administrations en charge de la programmation des investissements sont formés d'ici 2016
- Un système informatisé de programmation des investissements est disponible avant fin 2015
- 100% des conventions minières sont révisées avant fin 2016
- Les rapports d'audits annuels de 2011 et 2012 pour le processus ITIE sont finalisés avant fin 2014

Indicateurs d'effet

- La proportion du secteur social dans le PIP passe de 8,24% dont 0,6% au profit des femmes en 2012 à 12% dont 5% pour les femmes en 2016
- Le taux annuel d'exécution des investissements publics passe de 60% en 2012 à 80% en 2016
- La part des recettes budgétaires en provenance du secteur minier passe de 30% en 2012 à plus de 40% en 2016
- La Guinée acquiert le statut pays conforme dans le processus ITIE en 2014

Indicateurs d'impact

- Le taux de croissance économique du pays passe de 3,9% en 2012 à 5,5% en moyenne en 2015-2018
- L'incidence de la pauvreté passe de 55,2% en 2012 à 48% en 2018

2.8.2 L'UCEP qui est la Cellule d'exécution du projet sera responsable de la collecte et de l'analyse des données nécessaires à la vérification de ces indicateurs. Un expert en suivi-évaluation sera recruté et formé par le Projet à cet effet. Il développera, avec les structures bénéficiaires, des indicateurs de performance qui seront validés par le Comité de suivi et soumis à l'approbation de la Banque. Ces indicateurs seront régulièrement suivis et analysés dans les rapports d'activités semestriels et annuels du projet.

III – FAISABILITE DU PROJET

3.1 Performance économique et financière

Le présent projet ne génère pas de revenus directs, qui permettraient d'établir une rentabilité financière. Cependant, l'appréciation de sa performance peut s'appuyer sur les effets directs et indirects des réalisations qu'il engendre au niveau économique et social, à moyen et long termes. Au titre des avantages économiques et financiers attendus, le projet permettra à l'Etat d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales notamment minières et une gestion plus efficiente des ressources publiques. Le projet aura également une incidence positive sur une plus grande transparence de la gestion du secteur minier et sur son intégration progressive dans l'économie nationale.

3.2 Impact environnemental, social et sur le genre

Environnement

3.2.1 Le projet actuel n'a aucun effet négatif direct sur l'environnement, ses activités se limitant à la formation, l'assistance technique, aux études et à l'acquisition de moyens logistiques dont les équipements bureautiques et informatiques. Toutefois, étant donné les importantes ressources naturelles notamment minières dont le pays recèle, la mise en exploitation de celles-ci à des fins de développement peut engendrer la dégradation des sols et la destruction de l'écosystème. L'opportunité sera offerte à l'Etat guinéen de tenir compte de ces considérations lors de la révision des conventions minières prévues explicitement dans le PAPEGM. La gestion des impacts environnementaux est régie en Guinée par un certain nombre de textes réglementaires, tels que l'Ordonnance N° 045/PRG/SGG/87 modifié par l'Ordonnance N° 022 /PRG/89 du 10 mars 1987, le Décret 199/PRG/89 du 18 novembre 1989 régissant la réalisation d'Etude d'Impact environnemental et, plus récemment, l'Arrêté N° 990 du 15 mars 1990 qui régleme le contenu, la méthodologie et la procédure de l'Etude des Impacts environnementaux. En outre, le pays a ratifié la plupart des Accords internationaux liés à la

gestion de l'environnement. Si les nouveaux projets d'exploitations minières nécessitant des études d'impact s'y conforment et y font référence, au niveau des anciennes sociétés minières on constate l'absence de plan d'impact environnemental.

Aspects sociaux

3.2.2 Au plan social, il est à noter une dégradation des conditions de vie des populations guinéennes illustrée, ces dernières années, par l'accroissement, au niveau national, de l'incidence de la pauvreté, qui est passée de 53% en 2007 à 55,2 en 2012. A ce phénomène de pauvreté se greffe le chômage des jeunes dont 61% sont titulaires de diplômes universitaires. Ces jeunes diplômés sans emploi constituent, aujourd'hui, une préoccupation majeure des autorités. La réponse globale qui peut être apportée à cette situation à travers le PAPEGM est la mise en œuvre diligente de ses composantes. En effet, un Plan d'actions prioritaires chiffrées est annexé au DSRP, et dont la mise en œuvre devrait aider à la réduction de la pauvreté et à favoriser les activités créatrices d'emplois pour les jeunes. En outre, il est retenu dans le PAPEGM de financer l'organisation d'une Conférence des bailleurs de fonds pour mobiliser les ressources extérieures destinées à mettre en œuvre le Programme des investissements du gouvernement. Enfin, la révision des conventions minières dont le processus est financé par le PAPEGM entraînera, au plan interne, un accroissement des ressources budgétaires de l'Etat aux fins de lutter plus efficacement contre la pauvreté.

Genre

3.2.3 Les inégalités entre les femmes et les hommes en Guinée se sont accentuées avec l'indice d'inégalité de genre (IIG) passant de 0,228 en 2009 à 0,439 en 2012. Bien que des progrès aient été enregistrés au niveau de l'éducation primaire avec un ratio filles/garçons de 0,84 en 2011, la situation socio-économique des femmes en Guinée reste précaire. Elles sont sous-représentées dans la fonction publique et dans la vie politique même si le Conseil National de Transition qui tient lieu de Parlement est présidé par une femme. Seuls 26% des fonctionnaires de l'Etat sont des femmes avec des responsabilités limitées. C'est compte tenu de cette situation que le Gouvernement a adopté, en janvier 2011, sa politique nationale « genre » par laquelle il se fixe comme objectif, d'éradiquer les disparités hommes-femmes à travers une approche systémique qui impliquera tous les secteurs et tous les acteurs clés du développement économique et social du pays. La mise en œuvre du PAPEGM permettra d'améliorer le suivi de la mise en œuvre du DSRP III, qui cible les femmes et les enfants à travers des actions prioritaires spécifiques. Par ailleurs, l'appui du projet au renforcement de la gestion des investissements publics, contribuera à la mise en œuvre d'infrastructures économiques, en vue d'améliorer la qualité de vie de toute la population guinéenne, en particulier les femmes. Dans le cadre du PAPEGM, les femmes qui comptent parmi les effectifs des Structures bénéficiaires telles que la DNPIP, la DNIP, les BSD et l'ACGP bénéficieront des différentes formations qui seront dispensées selon le Programme qui aura été arrêté dans le Projet. En établissant le programme de formation, l'Organe d'exécution veillera, en liaison avec la structure concernée, à ce que la proportion des femmes parmi les candidats désignés soit située entre 25 et 30% afin de promouvoir le genre au sein des structures bénéficiaires du Projet.

Réinstallation forcée

3.2.4 Le projet n'entraînera pas de déplacement de populations.

IV–EXECUTION

4.1 *Dispositions en matière d'exécution*

4.1.1 *Dispositions institutionnelles d'exécution* : Le comité pilotage du projet sera présidé par le Secrétaire général du Ministère de l'économie et des finances, coordonné par la Cellule Technique de Suivi des Programmes (CTSP), et composé des directeurs des structures bénéficiaires concernées par le projet. Il donnera les orientations et approuvera les budgets, les rapports trimestriels d'exécution et les états financiers annuels, avant leur soumission à la Banque. L'exécution quotidienne des activités sera effectuée par l'Unité de Coordination et d'Exécution de Projets (UCEP), créée par arrêté n° A/2011/2978/MEF/CAB/SGG du 9 janvier 2011 pour gérer tous les projets d'appui institutionnel et de renforcement des capacités en Guinée. Cet ancrage institutionnel est adéquat dans la mesure où il permet d'harmoniser les interventions des bailleurs de fonds, de mutualiser les moyens d'exécution et d'avoir une plus grande cohérence et efficacité pour l'atteinte des résultats escomptés. L'UCEP qui sera en charge du PAPEGM est constituée, outre le Coordonnateur, de : un Responsable administratif et financier (RAF), un Chargé de passation de marchés, un Chargé de suivi-évaluation et un comptable. Les composantes de gestion financière (le budget, la comptabilité, le contrôle interne et l'information financière), fonctionneront avec les dispositifs du PARCGEF à adapter. Ainsi, la préparation du budget sur une base annuelle, les rapports trimestriels d'exécution budgétaire, la comptabilité d'engagement basée sur le système OHADA, le contrôle interne formalisé dans un manuel de procédures, les états financiers composés d'un tableau emplois ressources, du bilan, des notes aux états financiers et des annexes fournissant les détails des rubriques du bilan, constitueront les éléments essentiels du dispositif de gestion financière et comptable. Pour la passation de marchés, le chargé a pu acquérir une expérience suffisante en matière d'application des règles et procédures de la Banque pour les acquisitions grâce à son implication dans la mise en œuvre du PARCGEF. L'évaluation des capacités de l'UCEP dans les domaines relatifs à la gestion du projet faite par les services de la Banque est satisfaisante.

4.1.2 *Acquisitions* : Les acquisitions financées sur les ressources de la Banque se feront selon les procédures nationales pour les appels d'offres nationaux (biens). Les acquisitions obéiront aux règles et procédures de la Banque (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012) et utiliseront les dossiers types de la Banque, pour les appels d'offres internationaux (biens) et les consultations par liste restreinte (services). Les modalités d'acquisition des travaux, biens et services financées par la Banque et le plan de passation des marchés sont présentés à l'annexe B5. La Banque collaborera avec le PNUD pour la mise en place du système d'information pour le suivi des investissements publics ainsi que pour la formation des usagers clés de ce système. Cette collaboration sera basée sur une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée.

4.1.3 *Décaissements et flux des fonds* : Les méthodes de décaissement envisagées pour les retraits à la Banque des fonds du PAPEGM sont le remboursement, le paiement direct et le fonds de roulement, que l'UCEP a déjà eu à expérimenter à travers l'exécution du PARCGEF. Pour la méthode de fonds de roulement, un compte spécial sera ouvert pour recevoir les ressources du don en devises, et un sous compte en monnaie nationale. Un compte séquestre ouvert au nom de la République de Guinée servira à recevoir une partie des ressources du FAD et de la contrepartie en vue de payer les cabinets internationaux recrutés pour assister le Gouvernement guinéen dans la révision des contrats miniers et pour accompagner les réformes visant à l'amélioration de la gouvernance du secteur minier. Les modalités de fonctionnement de ce compte séquestre, dont le Gouvernement est titulaire, seront fixées dans une convention de séquestre, qui précisera l'ensemble des modalités de contribution, de fonctionnement et de l'audit dudit compte. Une formation du personnel sera assurée par la Banque au lancement du Projet.

4.1.4 *Audit* : L'audit financier et comptable sera réalisé par un cabinet indépendant, recruté pour une durée d'un exercice fiscal renouvelable en fonction de la qualité de ses prestations et pour une durée maximale de trois exercices, sur la base de termes de référence approuvés par la Banque. Les rapports d'audit devront parvenir chaque année à la Banque au plus tard six mois après la clôture de l'exercice comptable.

4.1.5 *Gestion financière* : Le PAPEGM sera mis en œuvre sous la supervision du Comité Technique de Suivi des Projets (CTSP) en tant que Comité de Pilotage et par l'Unité de Coordination et d'Exécution de Projets (UCEP) en tant que cellule d'exécution, tous les deux logés au Ministère de l'Economie et des Finances. Le manuel de procédures administratives, financière et comptable mis en place à l'UCEP depuis février 2013 régira le contrôle interne du PAPEGM. Il traite des modules de gestion administrative de l'Unité et du personnel, et des modules de gestion financière et comptable. Le principe de séparation des tâches incompatibles y est consacré. La mise en place et le paramétrage adéquat du logiciel TOMPRO pour les projets sus cités, ainsi que le personnel de gestion financière en place, bien qualifié et expérimenté, constituent un atout pour le suivi de l'exécution budgétaire, et la production régulière des états comptables et financiers.

4.2 Suivi et évaluation

4.2.1 **La mise en œuvre du projet est prévue sur une période de 48 mois. Ce planning est jugé raisonnable au regard de l'étendue des activités à mettre en œuvre et des délais d'exécution de projets en Guinée.** La cellule d'exécution du projet définira les mécanismes de suivi-évaluation. Un chargé de suivi et évaluation sera recruté et formé pour assurer le suivi des produits et résultats du projet conformément aux formats des rapports sur l'exécution et les résultats de la Banque. Un logiciel dédié à ce suivi sera également mis à la disposition de la cellule d'exécution. La Banque effectuera des supervisions périodiques, à raison de deux par an et (ii) une revue à mi-parcours pour évaluer les performances d'exécution du Projet. Au terme de l'exécution du Projet, un rapport d'achèvement sera élaboré par la Banque et le Ministère de l'économie et des finances.

4.2.2 **Dès la mise en vigueur de l'Accord de don, une mission de lancement sera organisée en vue de renforcer la formation des responsables de l'équipe de gestion du projet aux procédures de la Banque.** Les missions de supervision seront organisées au moins deux fois par an. Des rapports d'activités trimestriels et annuels seront également élaborés et transmis à la Banque. Les étapes indicatives importantes du suivi sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 4.2 - 1 : Etapes de suivi et boucle de rétroaction

CALENDRIER	ETAPES	ACTIVITES DE SUIVI / BOUCLE DE RETROACTION
Juillet 2013	Approbation du don par le Conseil	Notification au Gouvernement
Juillet 2013	Mise en vigueur du don	Signature du Protocole de don
Septembre 2013	Mission de lancement	Formations des responsables du projet
Septembre 2013	AGPM	UNDB; Journaux nationaux et régionaux
Septembre 2013	Respect des conditions de 1er décaissement	Ouverture du compte spécial, Mise en place de l'EGP
Octobre 2013	Lancement des premières activités	Préparation du programme de travail
Novembre 2013	Préparation et lancement des AO	Préparation par les structures bénéficiaires
Janvier 2014	Evaluation des offres	
Mars 2014	Signature des contrats, commande des biens et début d'exécution des prestations	Réalisés par les entreprises, vérifiées par l'équipe de projet & le Points focaux
2013 – 2017	Mise en œuvre des activités autres activités du projet	Rapports d'activité trimestriels et annuels
2013 – 2017	Missions de supervisions et mission de revue à mi-parcours	Rapports de missions
2013 – 2017	Audits annuels des projets	Rapports d'audits
Octobre 2017	Achèvement du projet	Rapport d'achèvement

4.3 Gouvernance

4.3.1 La mauvaise gouvernance illustrée par le développement du phénomène de la corruption dans tous les rouages de l'Administration publique et le règne de l'impunité ont constitué un facteur majeur de la régression économique du pays ces dernières années. L'indice de perception de la corruption (IPC) classe la Guinée, en 2012, au 154^{ème} rang sur 174 pays au monde et 40^{ème} rang en Afrique contre respectivement 4^{ème} pays au monde et le 1^{er} pays en Afrique en 2006. L'indice Mo Ibrahim classe, en 2012, la Guinée dans les derniers rangs en matière de bonne gouvernance, devant onze autres pays africains, classés derniers. Le coût économique de la mauvaise gouvernance et en particulier de la corruption se traduit par le vol, le gaspillage des ressources publiques, les pertes de recettes budgétaires du fait de la fraude et de l'évasion fiscale favorisées par des fonctionnaires corrompus. Pour combattre ce phénomène, le Gouvernement s'est engagé, ces deux dernières années, dans des réformes au niveau des finances publiques, et des marchés publics ainsi que du renforcement des capacités institutionnelles du pays.

4.3.2 **Pour ce qui concerne la gouvernance financière du projet, l'organe d'exécution tiendra des comptes séparés pour le projet à l'aide d'un logiciel acquis sur les fonds du don FAD**, ce qui permettra une comptabilité analytique et la production de rapport faisant ressortir les dépenses par composante, par catégorie et par source de financement. Les comptes du projet seront audités annuellement par un cabinet recruté à cet effet. Les rapports financiers et les rapports d'audit seront soumis au FAD dans les six mois suivant la clôture de la période comptable.

4.4 Soutenabilité

La soutenabilité des acquis résultant de la mise en œuvre du Projet repose d'abord sur la volonté du Gouvernement de rationaliser davantage le processus de planification – programmation – budgétisation – suivi - évaluation du développement du pays pour optimiser les effets des politiques publiques mises en œuvre. Le PAPEGM permettra surtout d'assainir la gestion du secteur minier en Guinée et de tirer davantage de ressources financières du secteur minier pour faire face aux charges récurrentes et accroître les moyens de lutter plus efficacement contre la pauvreté. Les cadres des services du département ministériel en charge du secteur minier seront formés, dans le cadre du projet, aux questions de gestion des conventions minières. Ils seront également impliqués dans le processus de revue des conventions minières pour assurer

un apprentissage par la pratique durable. Le second avantage de la mise en œuvre du projet est la diffusion de connaissance grâce à la mise en œuvre d'un vaste programme de formation en nouvelles technologie de l'information et dans des domaines aussi techniques que variés au profit de plus de 400 cadres et agents d'appui dont 24% sont des femmes dans les administrations économiques. L'assimilation de ces connaissances et la maîtrise des outils modernes de gestion permettront une meilleure qualification et un meilleur rendement de l'Administration publique guinéenne. Enfin, l'amélioration de la qualité des ressources humaines recherchée par le Gouvernement à travers le processus de renouvellement du personnel de l'administration publique qu'il a engagé, contribuera à renforcer la soutenabilité du Projet.

4.5 Gestion des risques

L'organisation des élections législatives pourrait engendrer un risque d'instabilité politique en Guinée. Toutefois, la forte implication de la Communauté internationale, combinée à la poursuite de la mise en œuvre des réformes permettra de renforcer les bases du processus démocratique et contribuera à apaiser la situation politique et assurer un bon déroulement des élections législatives en 2013. Outre ce risque politique, le tableau ci-après donne un résumé des risques résiduels (autres que ceux liés à la gouvernance et à la soutenabilité ainsi que les mesures d'atténuation.

Tableau 4.5 – 1 : Risques et mesures d'atténuation

RISQUES	MESURES D'ATTENUATION
Financier : le financement de la SRP nécessite des financements importants.	Un effort accru de mobilisation des ressources internes est déployé avec l'appui du PARCGEF. Une meilleure gouvernance du secteur minier permettra de générer des ressources financières supplémentaires.
Risque d'éviction de certains opérateurs miniers suite au processus de révision des conventions	La conduite transparente du processus avec l'implication des partenaires privés et l'assistance de la Banque et de l'ALSF sont de nature à rassurer les opérateurs miniers.
Insuffisance des capacités : pour la réalisation des activités du projet	Les activités de formation prévues par le projet et l'appui de l'UCEP permettront de pallier ce risque. Par ailleurs, l'ouverture du Bureau national de la Banque en Guinée permettra d'améliorer la mise en œuvre des activités du projet.

4.6 Développement des connaissances

Le projet a retenu un important volet d'assistance technique formée d'experts internationaux et nationaux. Il prévoit la formation pour les cadres guinéens dans des domaines tels que : planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation, Outils de passage de la planification à la programmation, à la mise en œuvre et au suivi & évaluation des projets et programmes, Gestion axée sur les résultats et Système de suivi-évaluation axé sur les résultats, de l'identification des projets à la préparation des documents de projets y compris l'évaluation des coûts, et les procédures de sélection des projets, Système automatisé de programmation et de suivi physique et financier des projets et programmes. Cette accumulation de connaissances et cette maîtrise des techniques modernes de gestion sont bénéfiques pour l'Administration publique qui évoluera progressivement vers une véritable administration de développement.

V – CADRE JURIDIQUE

5.1 Instrument légal

Pour le financement du Projet d'appui à la planification économique, et à la gouvernance minière, l'instrument légal proposé est un don sur les ressources du FAD qui sera signé entre le FAD et la République de Guinée.

5.2 Conditions associées à l'intervention de la Banque

5.2.1 Conditions préalables à l'entrée en vigueur du don : l'entrée en vigueur du don FAD sera subordonnée à la signature du protocole d'accord de don FAD par les parties prenantes.

5.2.2 Conditions préalables au premier décaissement du don : Le premier décaissement des ressources du don FAD sera subordonné à la satisfaction par le Donataire de la condition suivante :

- (i) Fournir la preuve de l'ouverture d'un compte bancaire dans une Banque acceptable pour le Fonds pour recevoir les ressources du don FAD (Cf. § 4.1.3.).

5.3 Conformité avec les politiques de la Banque

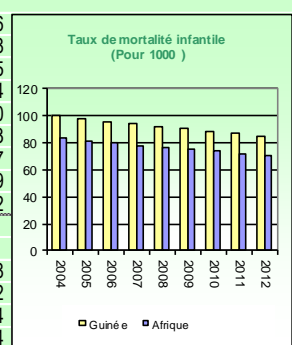
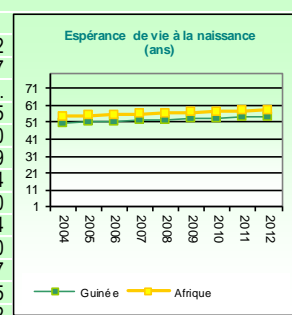
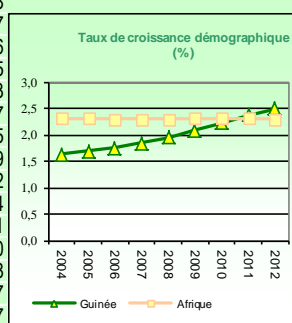
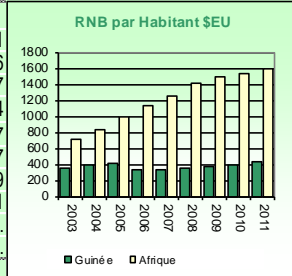
Ce projet s'inscrit dans le cadre des orientations de la Stratégie Décennale 2013 – 2022 de la Banque, et plus particulièrement dans le pilier relatif à la gouvernance. Il est également en conformité avec la Politique relative aux dépenses éligibles au financement du Groupe de la Banque.

VI – RECOMMANDATION

La Direction recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition d'octroyer à la République de Guinée, un don FAD d'un montant ne dépassant pas 11,38 millions d'UC pour financer le Projet selon les conditions énoncées dans le présent rapport.

ANNEXE 1 : INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS DU PAYS

	Année	Guinée	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)	2011	246	30 323	98 458	35 811
Population totale (millions)	2012	10,5	1 070,1	5 807,6	1 244,6
Population urbaine (% of Total)	2012	36,4	40,8	46,0	75,7
Densité de la population (au Km ²)	2012	41,6	34,5	70,0	23,4
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2011	440	1 609	3 304	38 657
Participation de la Population Active - Total (%)	2012	39,7	37,8	68,7	71,7
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2012	45,2	42,5	39,1	43,9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain 2007-2011		0,425	0,502	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 186 pays)	2012	178
Population vivant en dessous de 1.25 \$ par Jour (% 2007-2011)		43,3	40,0	22,4	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2012	2,5	2,3	1,3	0,3
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2012	4,0	3,4	2,3	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2012	42,6	40,0	28,5	16,6
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2012	3,3	3,6	6,0	16,5
Taux de dépendance (%)	2012	85,0	77,3	52,5	49,3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2012	102,2	100,0	103,4	94,7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2012	23,1	49,8	53,2	45,5
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2012	54,5	58,1	67,3	77,9
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2012	56,2	59,1	69,2	81,2
Taux brut de natalité (pour 1000)	2012	37,9	33,3	20,9	11,4
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2012	12,5	10,9	7,8	10,1
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2012	85,0	71,4	46,4	6,0
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2012	135,4	111,3	66,7	7,8
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2012	5,1	4,2	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2010	610,0	417,8	230,0	13,7
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2012	12,2	31,6	62,4	71,4
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2010	10,0	49,2	112,2	276,2
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2009	4,3	134,7	187,6	730,7
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (pour 1000 naissances)	2007-2010	46,1	53,7	65,4	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2010	74,0	67,3	86,4	99,5
Accès aux services de santé (% de la population)	2000	80,0	65,2	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2010	18,0	39,8	56,2	99,9
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2011	1,4	4,6	0,9	0,4
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2011	183,0	234,6	146,0	14,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2011	93,0	81,6	83,9	95,4
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2011	58,0	76,5	83,7	93,0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2008-2011	20,8	19,8	17,4	1,7
Apport journalier en calorie par habitant	2009	2 652	2 481	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2010	4,8	5,9	2,9	8,2
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
- Primaire - Total	2010-2012	98,0	101,9	103,1	106,6
- Primaire - Filles	2010-2012	90,9	98,4	105,1	102,8
- Secondaire - Total	2010-2012	41,7	42,3	66,3	101,5
- Secondaire - Filles	2010-2012	32,4	38,5	65,0	101,4
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2011	29,2	43,2	58,6	80,0
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2010	41,0	67,0	80,8	98,3
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2010	52,0	75,8	86,4	98,7
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2010	30,0	58,4	75,5	97,9
Dépenses d'éducation en % du PIB	2008-2011	3,1	5,3	3,9	5,2
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2011	11,6	7,6	10,7	10,8
Taux annuel de déforestation (%)	2000-2009	0,5	0,6	0,4	-0,2
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2011	26,5	23,0	28,7	40,4
Emissions de CO2 par habitant (tonnes métriques)	2009	0,1	1,2	3,1	11,4



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

Mai 2013

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

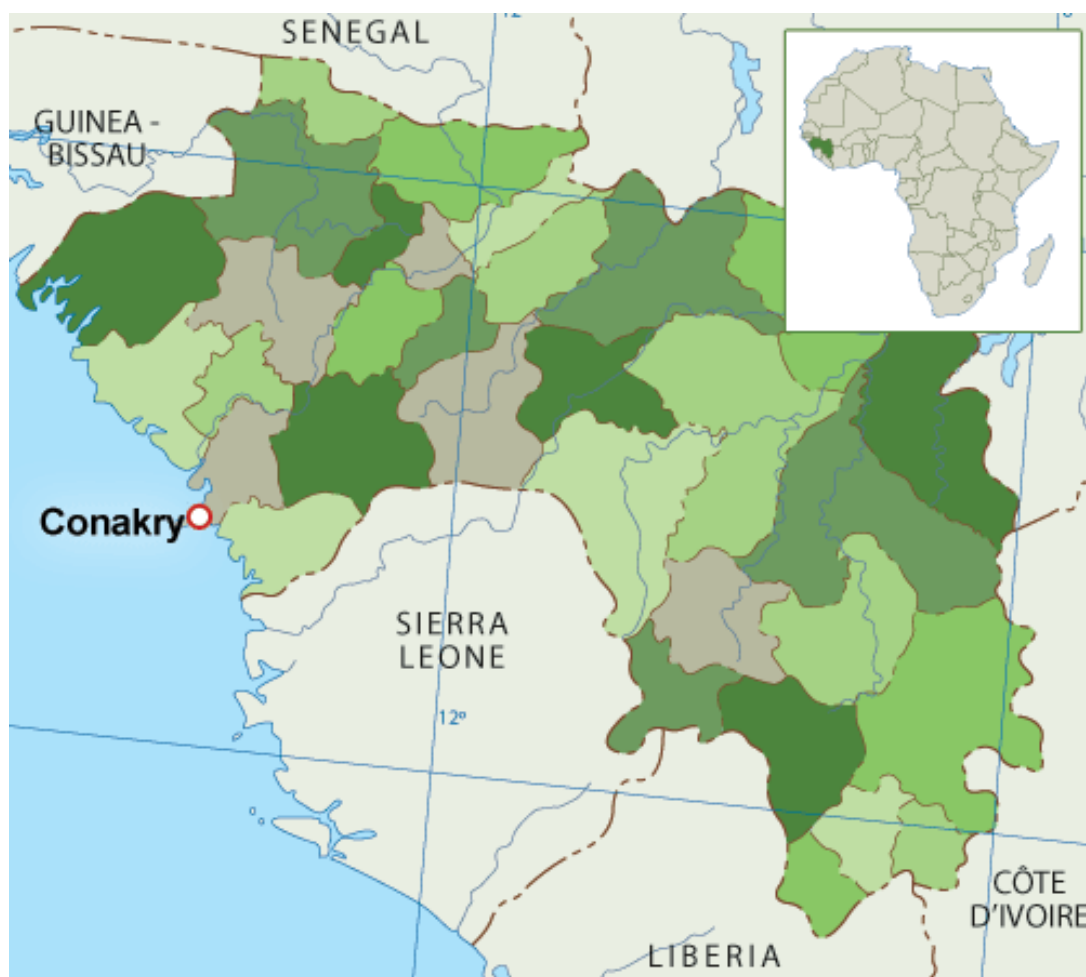
Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

ANNEXE 2 : PORTEFEUILLE DE LA BANQUE EN GUINEE

Situation au 31 mai 2013

Secteur/Projet	Date Approb.	Date Signat.	Date Achèv.	Source de finan.	Approuvé (UC)	Décaissé (UC)	% Déc.	Performan ce du Projet	Risque
REAMENAG. A 2x2 VOIES TOMBO-AEROP. GBESSIA	13.07.05	22.07.05	30.12.13	Don FAD	8,250,000	5,998,411.1	72.70	2.01	PPP
GUINEE – DON SUPPLEMENTAIRE	29.04.09	13.05.09	31.12.13	Don FAD	5,170,000	3,038,901.44	58,78	-	Non noté
REHABILITATION DES RESEAUX ELECTRIQUES	29.10.08	13.05.09	31.12.13	Don FAD	12,000,000	8,387,546.25	69.90	2.26	Non PP
PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE	21.01.11	15.02.11	31.12.15	Don FAD	14,960,000	278,002.99	1.98	2.36	Non PP
ETUDE DE LA LIGNE GUINEE-MALI	12.01.11	15.02.11	31.06.14	Don FAD	1,667,000	0.00	0.00	-	Non noté
Total Infrastructure/ Energie					42,047,000	17,702,861.78	42.10	2.21	
Education IV	13.07.05	22.07.05	30.06.13	Don FAD	14,000,000	12,262,999.27	87.59	2.0	Non PP
PDSH HTE & M. GUINEE PHASE II	09.02.11	15.02.11	31.12.13	Don FAD	5,000,000	1,708,141.24	33.16	2.78	Non PP
Total Secteur social					19,000,000	13,971,140.51	73.53	2.39	
PROJET D'APPUI AUX CAPACITES DE GESTION ECONOMIQUE ET FINANCIERES (PARCGEF)	31.01.11	15.02.11	31.12.14	Don FAD	7,544,000	1,292,271.74	11.05	2.48	Non PP
APPUI A LA STRATEGIE NAT. DE DEV STATISTIQUE (NSDS)	30.06.11	18.08.11	31.12.13	Don FSF	1,136,000	681,600.00	60.00	-	Non noté
APPUI AU PROCESSUS DU DSRP III	27.06.11	29.07.11	30.06.13	Don FSF	1,337,000	802,200.00	60.00	2.31	Non PP
Total Multisecteur					10,017,000	2,776,071.74	27.71	2.49	3 NR
GRAND TOTAL – 10 Projets en cours					<u>71,064,000</u>	<u>34,450,074.03</u>	<u>48,48 %</u>	<u>2.61</u>	<u>1 PPP</u> <u>7 Non PP</u>

ANNEXE 3 : CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Cette carte a été établie par le personnel du Groupe de la BAD exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurantes sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.